



9, rue Léopold Robert
75014 PARIS
contact@groupe-egae.fr
01 89 96 00 30

Programme de formation à destination des pédagogues des écoles de cirque

Cette formation est conçue et délivrée par le groupe Egaé, organisme expert de la prévention des violences. Elle vise à donner les fondamentaux sur la thématique et quelques clés pour agir.

9h30 - Introduction et présentation du cadre de la formation

9h45 - Violences sexistes et sexuelles : de quoi parle-t-on ?

Cette séquence permettant aux stagiaires d'identifier les différents types de comportements sexistes ou de violences sexuelles à partir des définitions légales. Un quiz est organisé sur les chiffres clés.

10h30 - Les conséquences des violences

Les stagiaires sont invité·es à identifier un exemple de conséquences des violences sexistes ou sexuelles à plusieurs niveaux : personne ciblée, cours ou classe et institution. L'intervenant·e organise ensuite un échange. Cette séquence permet d'identifier de l'impact global de ces violences à tous les niveaux.

10h45 – Pause

11h - Les obligations de l'école et des pédagogues

L'intervenant·e présente les obligations légales et déontologiques propre aux structures d'enseignement. Un échange a lieu pour mesurer la connaissance de ces obligations par les stagiaires et les outils à leur disposition pour les appliquer. L'intervenant·e présente une fiche récapitulative des obligations et sanctions possibles.

11h30 - Comment agir ?

Les stagiaires sont invité·es à travers des études de cas inspirée de leur réalité professionnelle à identifier les postures et outils à mobiliser pour :

- Prévenir les situations de violences
- Détecter d'éventuels faits de violences
- Réagir
- Accueillir la parole et signaler

12h - Les enjeux spécifiques de la pratique sportive et des publics jeunes

L'intervenant·e anime un échange sur les éléments clés d'une posture professionnelle d'enseignement pour créer un cadre sécurisant et de confiance. L'objectif ici est de permettre aux pédagogues de mobiliser leurs propres connaissances et compétences et de les appliquer à la question de la prévention des violences. Cette séquence permet également de préparer le module 2.

12h25 - Conclusion et évaluation

Le groupe Egaé est un organisme de formation (n° 11755119875) certifié Qualiopi.
Une attestation de formation est fournie à l'issue de la formation.